

Chargé·e de mission Adaptation au changement climatique



Date de publication de l'offre

03/12/2025 - 04/01/2026

Type d'emploi

CDD

Catégorie de métier

Energie - Climat

Nom de l'organisme

PETR du Pays de la Déodatie

Mission

Votre mission : être le moteur de l'adaptation

- **Piloter la stratégie territoriale d'adaptation** : coordonner les actions prioritaires et assurer le suivi-évaluation.
- **Former et sensibiliser** : concevoir et animer des **parcours de formation pour les élus 2026-2027**, ateliers, conférences, newsletters.
- **Accompagner les projets concrets** : intégration des enjeux climatiques dans le **SCoT**, PCAET, projets communaux, filière bois, économie d'eau.
- **Valoriser et diffuser** : créer des outils pédagogiques, fiches pratiques, retours d'expérience.
- **Animer la dynamique locale** : COPIL, COTECH, groupes de travail, partenariats multi-acteurs.

Profil

- **Expertise** en transition écologique, adaptation au changement climatique, développement territorial.
- **Compétences clés** : animation de réseaux, pédagogie, communication, gestion de projet.
- **Formation** : Bac+4 minimum (environnement, aménagement, développement local).
- **Qualités** : sens du relationnel, autonomie, capacité à fédérer.

Informations complémentaires

- **Impact concret** : vous préparez les élus et acteurs locaux à relever les défis climatiques.
- **Réseau dynamique** : collaboration avec ADEME, Région Grand Est, PNRBV, acteurs économiques et associatifs.
- **Un travail en équipe** : travail collaboratif étroit avec l'équipe de chargés de mission du pays
- **Conditions** : rémunération selon expérience (grille indiciaire attaché + primes (RIFSEEP)), adhésion CNAS, participation mutuelle employeur, prise en charge déplacement transport commun en selon condition en vigueur.
- **Prise de fonction** : janvier/février 2026.

Coordonnées pour postuler

Envoyez votre CV et lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Président du PETR du Pays de la Déodatie

Email : jansel@deodatie.com

